

Sebareme, Rachel

De: [REDACTED]
Envoyé: 12 juin 2025 07:54
À: eolien-FD-SPDM@bape.gouv.qc.ca
Objet: DONNÉES, RECOMMANDATIONS SUR LES ÉOLIENNES! RÉFLEXION, PRUDENCE!

Bonjour le 12 juin 2025AM,

Madame Karine Lavoie

BAPE

eolien-FD-SPDM@bape.gouv.qc.ca

En tout respect,

**Voici ci-joint un document dont le contenu
doit être considéré collectivement au
Québec.**

**Je vous autorise a le transmettre a la
Commission de chaque projet éolien,
aussi le publier dans la documentation
au dossier.**

Pour nous tous, il est important de

réfléchir, de remettre en question

l'implantation de l'éolien dans notre

forêt boréale du sud du Québec.

Des éléments nouveaux récents,

comme le Harfang des Neiges désigné

menacé et la justice européenne éolienne

avril 2025, nous obligent a une réflexion dans

une grande prudence collective.

Je souhaite que le BAPE en tienne compte

dans son analyse actuelle pour les 2 projets

dans Chaudière Appalaches

et les autres a venir. MERCI.

Salutations distinguées.

Jean-Paul Roy, B.Sc.A., retraité, ex-ingénieur

Jean-Paul Roy, B.Sc.A., retraité, ex-ingénieur

22 mai 2025

**OBJET: DONNÉES ET RECOMMANDATIONS
SUR LES ÉOLIENNES AU QUÉBEC!
RÉFLEXION, PRUDENCE!**

BAPE

Ministre MELCCFP

Ministre MRNF

Ministre MAM

Ministre TOURISME

Ministre ÉCONOMIE

HYDRO-QUÉBEC

MELCCFP

Environnement Canada

MRC de Kamouraska

MRC de l'Islet

MRC de la Matapédia

MRC de Montmagny

MRC de Rivière-du-Loup

MRC de Témiscouata

TREMBSL

CREBSL

Horizon Nature BSL

RNCREQ

Tourisme BSL

FCCQ

EN TOUT RESPECT,

1.La Société Française pour l'étude et la protection des mammifères, la SFEPM, recommande de proscrire, d'interdire l'installation d'éoliennes dont le diamètre du rotor est supérieur a 90 mètres.

La SFEPM et EUROBATS(traité international concernant la conservation des chiroptères) recommandent toujours de ne pas installer d'éoliennes en contexte forestier et bocager.

2.Voir internet.

Parc éolien de la Vallée(36)-DREAL Centre-Val de Loire 58 pages Suivi mortalité des chauves-souris et des oiseaux en 2021.

Les éoliennes impliquées auraient un diamètre du rotor 90 mètres et au nombre de 16. Les observations

auraient été faites seulement dans un rayon de 50 mètres autour des machines, donc on ne connaît pas

la réalité plus loin que 50 mètres!? Une pale de 45 mètres longueur peut projeter un volatile plus loin que 50 mètres de l'éolienne; cela dépend comment le volatile est frappé!

Y-a-t-il un suivi indépendant disponible pour des

éoliennes dont le rotor a un diamètre environ

160 mètres?

Les éoliennes +/-2.35MW ont un diamètre du

rotor +/-82 mètres.

Les éoliennes +/-6MW ont un diamètre du

rotor +/-160 mètres.

3.La surface totale verticale balayée par les pales

**d'une éolienne +/-2.35MW est +/-
5281 mètres**

**carrés, soit environ 0.528
hectare.**

**La surface totale verticale
balayée par les pales**

**d'une éolienne +/-6MW est +/-
20100 mètres**

carrés, soit environ 2 hectares.

**Selon les modèles disponibles
et choisies, la**

**surface totale verticale balayée
d'une éolienne**

**+/-6MW est donc environ 4 fois
celle d'une éolienne**

**+/-2.35MW comme celles
existantes au Québec dans**

**le secteur St-Damase et le
secteur Témiscouata au**

**Bas-St-Laurent. Dans les
projets éoliens PPAW1,**

**MADAWASKA et MacNIDER de
l'Alliance de l'Est,**

**les éoliennes projetées ont une
grosseur +/-6MW.**

4. La vitesse de rotation des pales d'une éolienne

de grosseur 2.35MW et 6MW est entre

10 et 20 tours par minute généralement.

5. Tableau comparatif:

Diamètre extrémité rotor en si 11 mètres minute,	Vitesse Surface totale des pales verticale tours par balayée en en km/heure mètres carrés
60 2827	124
82 5281	170
90 6361	186
120 11309	249

Constatations:

a) Pour une même vitesse de rotation des pales,

la vitesse de déplacement en km/heure de

l'extrémité des pales augmente lorsque le

diamètre du rotor augmente.

b) La surface totale verticale balayée par les

pales n'est pas proportionnelle à la longueur

des pales. Par exemple, entre une longueur

60 mètres et 120 mètres, la surface augmente

environ 4 fois alors que la longueur est le double.

6. Dans les suivis de mortalité, il ne faut pas

utiliser comme référence les éoliennes

**existantes +/-2.35MW pour
estimer la mortalité**

**dans une étude d'impact dans
laquelle des**

**éoliennes +/-6MW sont
prévues. Récemment,**

**le HARFAND DES NEIGES, notre
espèce aviaire**

**EMBLÉMATIQUE, a été désignée
comme espèce**

**MENACÉE par des
experts! Que faire**

**maintenant avec les projets
éoliens au Québec?**

7.Voir internet.

**a)Expérience européenne
éolienne globale.**

**Insectes, chauves-souris,
oiseaux,...**

**b)Justice européenne éolienne
récente:**

**Hérault, Ardennes, Ille-et-
Vilaine.**

**c)Harfang des neiges, espèce
emblématique**

**désignée menacée récemment
au Québec.**

**8. Dans les projets éoliens, en
constatant le niveau**

**de transparence démocratique, le
niveau de**

**référence à l'expérience
européenne globale, le**

**niveau de préoccupation
environnementale des**

**décideurs de tous azimuts,
l'approche non**

**cumulative de la somme des
impacts de l'ensemble**

**des projets éoliens existants et
projetés, le type**

**de suivi environnemental, la
façon de répondre à**

**certaines questions, le contenu
de certaines**

**réponses à des questions, les
cadres administratifs**

**du MELCCFP et d'Environnement
Canada, l'absence**

**des effets des lampes de
signalisation et des pales**

sur les insectes pollinisateurs, le manque

d'information sur les refuges acoustiques 40DB

et moins autour des éoliennes,...., je ressens de

l'incertitude, de l'imprécision et de l'inquiétude.

J'aimerais avoir tort.

9.Décarboner le Québec a 100%, zéro émission

GES, ne sera pas réalisable avant 2050! Les

moyens financiers des Québécois et l'endettement

collectif ne le permettront pas. De plus d'ici 2025,

la déforestation cumulative des projets éoliens, de

l'ajout de lignes de transport et autres vont diminuer

la capacité de séquestration du carbone de notre

précieuse forêt boréale; les changements climatiques

s'aggraveront.

10. Quel sera l'impact de la déforestation

cumulative remplacée par du béton, des

chemins et autres en gravier?

Avec l'ajout d'éoliennes aussi grosses que

6MW, sommes-nous en train de 'SCRAPER'

nos beaux paysages touristiques parmi

les milieux habités du Québec, de surcroît

l'ambiance visuelle et sonore de plusieurs

kilomètres carrés au Québec pour les

espèces vivantes, humaine incluse?

Sur le tourisme et sur l'ensemble des paysages

dans le territoire de l'Alliance de l'Est, quels seront

les impacts considérant les lignes hautes tensions

**existantes, la nouvelle ligne
315KV projetée, les**

**éoliennes existantes, l'ajout de
plusieurs autres**

**éoliennes cette fois plus grosses
+/-6MW, les**

postes de raccordement a H.-Q.?

**Nos décideurs ont-ils prévus des
circuits routiers**

**touristiques dans lesquels des
éoliennes ne seront**

**pas visibles, de surcroit des
gigantesques moulins**

**a vent +/-6MW projetés et
nombreux?**

**Parmi les décideurs politiques de
tous azimuts,**

**combien ont une maison ou un
chalet proche**

**d'une éolienne +/-2.35MW ou une
+/-6MW?**

**Quelle catastrophe
environnementale est**

a venir au Québec?

**Dès maintenant, les Québécois
doivent avoir les**

**réponses aux questions
précédentes.**

**Une RÉFLEXION collective est
nécessaire avec**

une grande PRUDENCE.

Salutations distinguées.

**Jean-Paul Roy, B.Sc.A., retraité,
ex-ingénieur.**

**Si vous décelez une erreur dans
mon écrit,**

**svp m'informer avec explications.
MERCI.**